

# Trucs et astuces pour la récolte de signatures

Version courte

Feuilles de signatures à télécharger en [français](#), [italiano](#) et [deutsch](#)

## Récolter dans ton entourage proche

- ☑ Récolte auprès de ta famille et de ton cercle d'ami-es.
- ☑ Remets-leur une feuille vierge à 3 signatures. Cela leur permettra de recueillir eux et elles-mêmes des signatures.
- ☑ Envoie un courriel ou un message personnel à tes connaissances par ordinateur ou smartphone, accompagné du lien vers la feuille de signatures.

## Récolter dans la rue

- ☑ Rassemblez-vous à deux ou à trois personnes pour récolter.
- ☑ Organise ta récolte dans un endroit très fréquenté. Par exemple, à un arrêt de tram, devant la Migros, au marché. Tu peux récolter des signatures partout dans l'espace public.
- ☑ Dans les lieux privés (par exemple dans les restaurants, les gares ou les centres commerciaux), tu as besoin d'une autorisation. C'est pourquoi la récolte se fait à proximité de l'entrée et non à l'intérieur.

 **Conseil:** Pour les récoltes dans la rue, nous recommandons les feuilles à 10 signatures (A4). Prévois d'en avoir au moins 20 à 30 exemplaires.

 **Conseil:** Tu peux également fournir aux gens des feuilles de 3 signatures vierges après qu'ils ont signé. Ils pourront ainsi également en récolter dans leur entourage. Les feuilles à 3 signatures sont préaffranchies et peuvent être renvoyées directement par la poste.

## De quoi ai-je besoin avant de commencer la récolte?

- ☑ Connaître l'objet de l'initiative. Retiens au moins un argument.
- ☑ Prends avec toi un support d'écriture, des feuilles de signatures, des stylos bleus ou noir uniquement. **Les signatures d'autres couleurs ne sont pas valables!**
- ☑ Prends également les instructions pour signer.
- ☑ Tu peux télécharger et imprimer les feuilles de signatures et les instructions depuis notre site Internet.

## Qui peut signer?

Toute personne ayant le droit de vote en Suisse peut signer l'initiative.

Important: une personne ne peut signer qu'une seule fois!

⚠ Le prénom, le nom et la signature doivent être remplis par la personne elle-même. Sinon, les signatures ne sont **pas** valables!

→ **Curatelle:** les personnes sous curatelle de portée générale ne peuvent pas signer, car elles n'ont pas le droit de vote.

→ Pour les personnes qui ne peuvent pas remplir elles-mêmes la feuille à la main, une autre personne ayant le droit de vote peut la remplir à sa place. Sous la rubrique «signature manuscrite», la personne mandatée inscrit son propre nom en majuscules et la mention «par ordre». Puis signe à son nom.

## Comment entrer en contact avec les gens?

- ☑ N'hésite pas à aborder les gens directement: «Bonjour! Avez-vous déjà signé l'initiative pour l'inclusion?»
- ☑ Ose également t'adresser à des groupes.
- ☑ Évite les longues discussions.
- ☑ Demande à une personne si elle a le droit de vote. Évite les préjugés!
- ☑ Donne toujours une feuille de signatures aux personnes qui signent, afin qu'elles puissent demander à leur entourage de signer également.
- ☑ N'oublie pas de remercier pour chaque signature. Si quelqu'un réagit négativement, reste calme et souhaite-lui tout simplement une «bonne journée».

## «Bonjour...»

«...Avez-vous déjà signé l'initiative pour l'inclusion?

**Je me ferai un plaisir de vous en expliquer les principaux enjeux:»:**

1. **L'initiative privilégie les actes aux paroles:** l'égalité des personnes en situation de handicap doit enfin être mise en œuvre. Aujourd'hui, ce n'est malheureusement pas le cas. Malgré le fait que la Suisse y soit déjà contrainte par la loi.
2. **Participation:** la discrimination fondée sur le handicap doit enfin cesser. Les personnes avec handicap doivent pouvoir être présentes partout dans la société et participer aux décisions. Par exemple, le libre accès aux transports publics et aux bâtiments. .
3. **Autodétermination:** les personnes avec handicap veulent décider elles-mêmes comment elles veulent gérer leur vie. Ce qui implique de pouvoir choisir: Les personnes handicapées veulent choisir elles-mêmes où et comment elles veulent vivre.
4. **Plus d'assistance** pour les personnes avec handicap. C'est un élément essentiel pour pouvoir vivre de manière autonome et participer comme les autres à notre société.
5. **L'initiative vise à inscrire le principe d'égalité dans la Constitution fédérale.** Certaines personnes vous feront peut-être remarquer qu'il suffirait de modifier les lois pour améliorer les choses et que lancer une initiative va trop loin. Répondre que justement, les lois ne sont pas suffisamment appliquées en Suisse.

## Quand dois-je envoyer les signatures?

Renvoie-nous tes feuilles de signatures remplies toutes les quelques semaines, à l'adresse qui se trouve sur chaque feuille:

**Initiative pour l'inclusion, case postale 528, 9430 St. Margrethen**

Il est préférable d'envoyer une feuille avec juste une ou deux signatures, plutôt que d'égarer la feuille ou de l'oublier dans un coin. **CHAQUE SIGNATURE COMPTE!**

 Ça n'arrive pas souvent, mais on ne sait jamais: si des problèmes surviennent lors de la récolte ou si tu fais des expériences négatives sur certains lieux: Merci de nous en faire part: [info@inklusions-initiative.ch](mailto:info@inklusions-initiative.ch).

 **Merci pour ton engagement actif en faveur de l'initiative pour l'inclusion!**